



Bulletin Municipal

de Saint-Hilaire-en-Lignières



Les 2 ans de La Forge

Page 11

7

VIE DE LA COMMUNE

Présentation des membres du conseil municipal et des collaborateurs.

10

ECOLE ET JEUNESSE

Retour sur l'exposition exposition photo nature à l'école

15

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Canicule
Entretiens des terrains en friches

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir, mais aussi une certaine émotion, que l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous présentons ce premier bulletin municipal.

Avant toute chose, nous souhaitons vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections. Cette confiance nous honore et nous engage. Chaque jour, nous mettons toute notre énergie au service de notre commune, avec le souci d'être disponibles, à votre écoute et attentifs aux besoins de chacun.

Depuis notre installation, nous avons repris les dossiers en cours et travaillons avec sérieux sur plusieurs sujets importants pour l'avenir de notre village.

Parmi eux figurent notamment les questions liées à la voirie, à l'aménagement du cimetière et à d'autres projets qui contribueront à améliorer notre cadre de vie. Certains demandent du temps et de la patience, mais soyez assurés que nous les suivons avec détermination afin de trouver les solutions les plus adaptées.

Ce bulletin municipal est né de la volonté de mieux vous informer et de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants. Vous y trouverez des informations sur les projets en cours, les événements qui animent notre commune, ainsi que des actualités utiles à la vie quotidienne. Nous espérons qu'il deviendra un rendez-vous apprécié de tous.

Une commune est avant tout une aventure humaine qui se construit ensemble. Vos idées, vos remarques et vos suggestions sont précieuses. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous faire part de vos impressions : le dialogue et la proximité resteront au cœur de notre action.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro et vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes pensées les plus chaleureuses.

Avec toute ma confiance et mon dévouement,

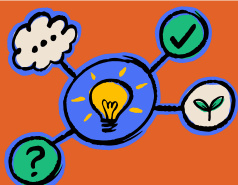
Chantal Lepain
Maire

Sommaire

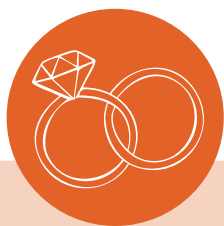
Édito	2
État civil	3
Vie de la commune	4
Travaux.....	7
École et jeunesse	10
Associations, commerces, cultures et sports.....	11
Agenda.....	14
Les informations pratiques.....	15

BULLETIN MUNICIPAL n°69 - Été 2026

- Éditeur : Mairie de Saint-Hilaire-en-Lignières
- Directrice de la publication : Chantal LEPAIN
- Comité de rédaction : Philippe LE BIDAN, Chantal LEPAIN
- Crédits photos : Eloïse BERGERON, Philippe LE BIDAN, Patricia PERROCHON, Romain PERSONNAT, Michelle SAINT-JUST, René BLANCHARD; Adobe Stock
- Conception graphique : E. BERGERON, P. LE BIDAN
- Impression : Imprimé par nos soins
- Tirage : 400
- Imprimé sur papier certifié éco-responsable.



Vous avez des idées, des suggestions ou des informations à partager pour le prochain bulletin municipal ? N'hésitez pas à en faire part à la mairie. Vos contributions sont les bienvenues !



Ils se sont dit "Oui"

M. Vincent GIBAUD et Mme Fiona LEHANE, le
11 juillet

Tous nos vœux de bonheur !

L'avez-vous reconnu ? Réponse en dernière page !



Ils sont nés en 2026

Mlle Tessa CAOUS, le 10 juin

Félicitations aux parents !



Ils nous ont quitté

M. Roland THIAIS, le 7 avril, à l'âge de 83 ans.
M. Jean Claude LE THIES, le 26 avril, à l'âge de 76 ans.
Mme Monic DECLUZET (Née MARTINAT), le 4 mai, à l'âge
de 94 ans.
M. Patrice ROBIN, le 25 juin, à l'âge de 70 ans.
M. Philippe LAVAINÉ, le 2 juillet, à l'âge de 55 ans.
Mme Renée ROBIN (née BONNIN), le 22 juillet, à l'âge de
102 ans.

Condoléances à la famille.

** La « Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés » (CNIL), dans un texte du 8 avril 1999, a donné un avis défavorable à la publication de fichiers d'état civil ; elle considère que la communication dans le bulletin municipal de l'état civil des naissances, mariages et décès n'est possible que dans la seule mesure où, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à cette publication. De ce fait, certains noms sont absents de notre publication.*

Une permanence des élus pour rester à votre écoute



Afin de renforcer la proximité avec les habitants, les élus municipaux tiennent une permanence chaque samedi matin de 10h à 12h en mairie.

Ce temps d'accueil permet à chacun de venir échanger avec les représentants de la commune, de poser des questions, de faire part de ses remarques ou de présenter des suggestions concernant la vie municipale.

Cette permanence est un moment privilégié d'écoute et de dialogue, permettant aux élus de mieux connaître les attentes des habitants et de répondre au plus près aux besoins de la population. Les élus vous accueillent avec plaisir lors de ces rendez-vous hebdomadaires.



Des élus à votre écoute

1 - Chantal LEPAIN - Maire

Élue Maire de la commune, Chantal Lepain met son expérience de la fonction publique au service des habitants et du développement du territoire. Elle assure la direction de l'équipe municipale, coordonne l'action communale et veille à la mise en oeuvre des projets portés par le conseil municipal, dans un esprit de proximité, d'écoute et d'intérêt général.

2 - Véronique VEDRINE

1^{ère} Adjointe

Première Adjointe, Véronique Vedrine assiste la Maire dans l'administration de la commune et est plus particulièrement chargée des domaines de l'éducation, des affaires sociales et des relations intercommunales. À travers ces délégations, elle veille au suivi des actions en faveur des familles, de la solidarité et de la coopération avec les collectivités partenaires.

3 - Thomas RONDIER

2^{ème} Adjoint

Éleveur de bovins charolais, Thomas Rondier est profondément attaché au territoire et au monde rural. En qualité de Deuxième Adjoint, il est chargé de la voirie communale. Il suit les travaux d'entretien, d'aménagement et de sécurisation des voies afin de garantir un cadre de vie agréable et des déplacements facilités pour tous.

4 - Patricia PERROCHON

3^{ème} Adjointe

Forte de son expérience professionnelle, Patricia Perrochon met ses compétences au service de la commune. En tant que Troisième Adjointe, elle est déléguée aux finances et au cimetière communal. Elle participe au suivi budgétaire de la collectivité et veille à la bonne gestion de ces missions essentielles à la vie communale.

5- Anthony GAULTIER

4^{ème} Adjoint

Agent de maîtrise dans la fonction publique, Anthony Gaultier apporte son expertise technique et organisationnelle à l'équipe municipale. Quatrième Adjoint, il est chargé des bâtiments communaux et du personnel communal. Il veille à l'entretien du patrimoine de la commune et au bon fonctionnement des services municipaux afin de garantir un service public de qualité.

6 - Emmanuel JOUHANNEAU

Agriculteur sur le territoire, Emmanuel Jouhanneau connaît les réalités du monde rural. Engagé pour sa commune, il souhaite contribuer à son développement tout en préservant son identité. Investi également en tant que parent d'élève, il est attentif aux enjeux qui concernent les familles et la jeunesse.

7- Mélanie LONG

Par son activité professionnelle et son implication locale, Mélanie Long apporte un regard pragmatique sur les besoins des habitants. Elle participe activement aux actions en faveur du bien-vivre ensemble.

8 - Edouard BERGERON

Jeune agriculteur, Édouard Bergeron est attaché à l'avenir du territoire et à la préservation de son cadre de vie. Il souhaite contribuer à des projets utiles et durables pour la commune.

9 - Evelyne SULMON

Après une carrière consacrée au service des usagers, Evelyne Sulmon met son sens de l'écoute et son expérience au service de la vie municipale. Particulièrement attentive aux questions de solidarité et de proximité, elle s'implique également dans les projets d'aménagement à travers ses fonctions de représentante au Syndicat d'Énergie du Cher et à Cher Ingénierie des Territoires.

10 - Jacky PEDARD

Fort de son expérience et de sa connaissance de la commune, Jacky Pedard participe avec disponibilité aux projets municipaux. Il est attaché aux valeurs de solidarité et de transmission entre les générations.

11 - Elise COMTE

Professeure des écoles, Élise Comte place l'écoute, la pédagogie et le dialogue au cœur de son engagement. Sensible aux questions liées à l'enfance, à l'éducation et à la vie locale, elle contribue activement aux projets communaux.

12 - Alexandre VEDRINE

Disponible et impliqué dans la vie locale, Alexandre Vedrine met son expérience au service de la commune. Correspondant Défense, il contribue au renforcement du lien entre les citoyens, les forces armées et les valeurs de citoyenneté. Investi également dans les actions en faveur de la sécurité routière, il participe aux projets municipaux avec le souci constant de l'intérêt général.

13 - Candice HERAULT

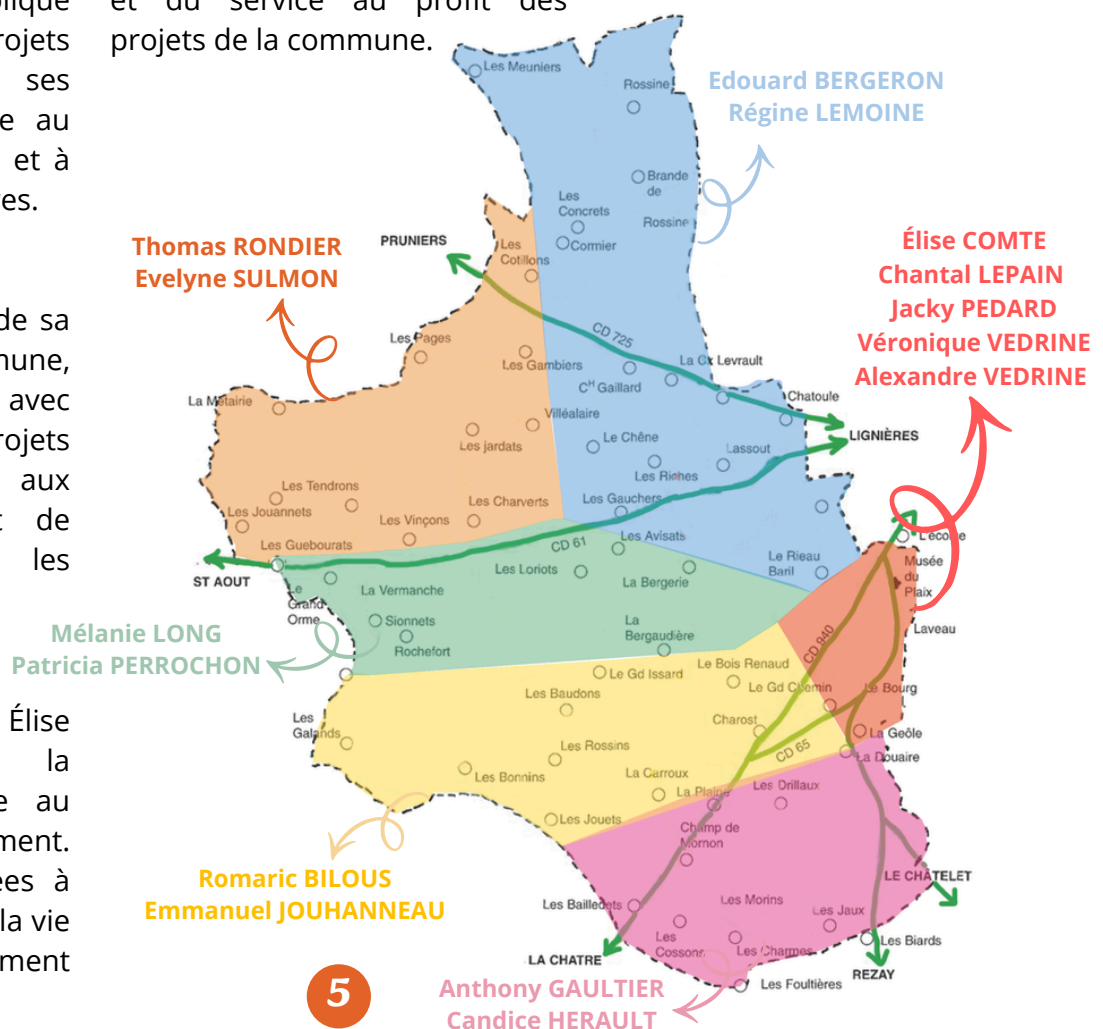
Infirmière libérale, Candice Herault est quotidiennement au contact de la population. Habituee à anticiper les besoins et à accompagner les habitants dans leurs démarches, notamment dans les domaines médical et social, elle met son sens de l'écoute, de la proximité et du service au profit des projets de la commune.

14 - Romaric BILOUS

Professionnel du bâtiment, Romaric Bilous apporte un regard concret sur les questions d'aménagement et d'entretien du patrimoine communal. Il s'investit avec sérieux au service des habitants.

15 - Régine LEMOINE

Régine Lemoine souhaite mettre son temps et son expérience au service des habitants. Attachée à la convivialité, à la qualité de vie et au développement de la vie culturelle, elle s'investit notamment dans des projets autour de la peinture. Elle s'engage pour une commune dynamique, créative et solidaire.



Des agents engagés pour vous

Philippe LE BIDAN

Secrétaire général de la mairie, Philippe Le Bidan est un acteur clé du fonctionnement quotidien de la commune. En lien avec les élus, les habitants et les différents partenaires, il assure le suivi des dossiers, veille au bon fonctionnement des services administratifs et accompagne la mise en œuvre des projets municipaux avec rigueur et engagement.

Patrice BAZIN

Patrice Bazin est un repère pour la commune. Fort de son expérience et de sa connaissance du territoire, il veille au bon entretien du village et apporte son savoir-faire dans les travaux du quotidien. Attaché au travail bien fait, il contribue à préserver un cadre de vie agréable pour les habitants.



Nicolas MANSUY

Agent des services techniques, Nicolas Mansuy se distingue par sa polyvalence et son implication au quotidien. Présent sur le terrain, il participe aux travaux d'entretien, aux aménagements et aux interventions nécessaires au bon fonctionnement de la commune. Sa disponibilité et son sens pratique accompagnent les projets et les besoins du village.

Cathy SAINT-JUST

Agent en charge de l'entretien, de la garderie et de la cantine, Cathy Saint-Just occupe une place privilégiée dans la vie quotidienne de la commune. Au contact des enfants et des familles, elle veille à leur accueil et à leur bien-être tout en contribuant à la qualité des espaces communaux par son travail au quotidien.

Chantal Lepain



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des agents et collaborateurs communaux pour leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement au service des habitants.



Le cimetière fait peau neuve

Petit à petit, le cimetière poursuit sa remise en ordre et son entretien. Après les précédentes reprises de concessions, des gravats étaient restés au bas du cimetière. Il fallait donc leur faire un sort ! Agents communaux, élus et bénévoles ont retroussé leurs manches pour procéder à leur évacuation. Un travail collectif qui permet aujourd'hui de retrouver un espace plus propre et plus agréable.

Les gravats seront entreposés temporairement sur un terrain communal aux Fabrisses au cours du mois de septembre, avant d'être définitivement évacués.

En parallèle, une nouvelle tranche de reprise de concessions sera réalisée au carré 7. Cette opération, d'un montant de 16 632 €, bénéficie d'un financement de l'État à hauteur de 40 % au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Pour permettre aux travaux de se dérouler dans de bonnes conditions et surtout en toute sécurité, le cimetière sera fermé au public pendant les heures de chantier. Il restera toutefois accessible en dehors de ces horaires. Nous demandons simplement à chacun de rester vigilant et de ne pas s'approcher des zones de travaux, qui peuvent présenter des risques.



Patricia Perrochon



Un immense merci à toutes les personnes mobilisées pour redonner vie et propreté à ce lieu. Une première étape dans la volonté de la commune de maintenir un cimetière propre et accueillant.

Troisième adjointe en charge du cimetière



Avant



Après



Sécurité routière : les habitants se sont exprimés

Dans le cadre de la consultation sur la sécurité routière, de nombreux habitants ont partagé leurs observations et propositions. Les retours mettent en évidence plusieurs points de vigilance sur l'ensemble de la commune.

La principale préoccupation concerne le manque de visibilité aux carrefours et dans certains virages, notamment sur la route de Saint-Août, aux secteurs de Champ Chaudriat, des Cotillons, de Lassoue, des Ternes, ainsi qu'à plusieurs intersections du bourg. La pose de miroirs de circulation, l'entretien des haies et un renforcement de la signalisation figurent parmi les solutions les plus fréquemment proposées.

La vitesse excessive constitue également une inquiétude majeure, en particulier dans le bourg, rue de Borneis, place de l'Église, à Champ Chaudriat et aux entrées de village. Les habitants suggèrent l'installation de ralentisseurs, de feux tricolores intelligents ou encore le renforcement des limitations de vitesse.

Les abords des arrêts de bus et des zones fréquentées par les enfants ont également été signalés comme nécessitant des aménagements pour améliorer la sécurité. De même, plusieurs contributions attirent l'attention sur la traversée régulière de cavaliers à proximité des Écuries de Jalisco, où une signalisation spécifique est souhaitée.

Enfin, d'autres remarques concernent le manque d'éclairage nocturne, notamment rue de Borneis, la circulation des poids lourds et la nécessité d'améliorer certains marquages au sol.

Ces nombreuses contributions, dont une majorité a été classée comme importante ou urgente par leurs auteurs, permettront d'alimenter la réflexion de la municipalité afin de définir les priorités d'aménagement et d'améliorer durablement la sécurité de tous les usagers.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de partager leurs idées et leurs observations. C'est grâce à ces retours de terrain que nous pouvons avancer concrètement pour améliorer la sécurité de tous.

Conseiller municipal





Un chantier participatif pour l'ancienne gare communale

L'ancienne gare communale a récemment fait l'objet d'une importante opération de nettoyage et de remise en état. Après plusieurs années durant lesquelles le site avait été peu entretenu, les élus, les agents de la commune et des citoyens se sont mobilisés dans le cadre d'un véritable chantier participatif pour redonner à ce bâtiment et à ses abords une apparence plus soignée.

Les différentes interventions ont permis de débarrasser les lieux des éléments accumulés au fil du temps, de nettoyer les espaces intérieurs et extérieurs et de réorganiser les abords. Ce travail collectif a également permis de mieux faire ressortir les qualités architecturales de l'ensemble, qui témoigne de l'histoire de la commune.

Au-delà du résultat visible, cette opération illustre l'importance de la participation citoyenne dans la vie de la commune. La mobilisation de chacun, aux côtés des élus et des agents communaux, a permis de mener à bien ce chantier dans un esprit convivial et collectif.

Cette opération représente un investissement important en temps et en énergie pour les équipes communales. Elle contribue à préserver un élément du patrimoine communal, à améliorer le cadre de vie et à maintenir les équipements municipaux dans un état satisfaisant.

La municipalité remercie chaleureusement les élus, les agents communaux et l'ensemble des citoyens qui ont participé à ce chantier. Grâce à cette mobilisation collective, les abords sont désormais plus propres, plus agréables et mieux entretenus, redonnant à l'ancienne gare une image plus valorisante et à la hauteur de son intérêt pour la commune.



Ouverte jusqu'en 1951 notre gare a été un lieu incontournable de notre commune. Elle fait partie intégrante du patrimoine de Saint-Hilaire ce qui a motivé plusieurs personnes pour lui rendre meilleure allure. Un important chantier participatif qui s'est déroulé efficacement dans la bonne humeur !

Conseillère municipale

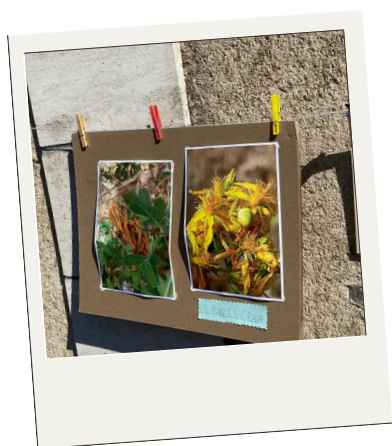
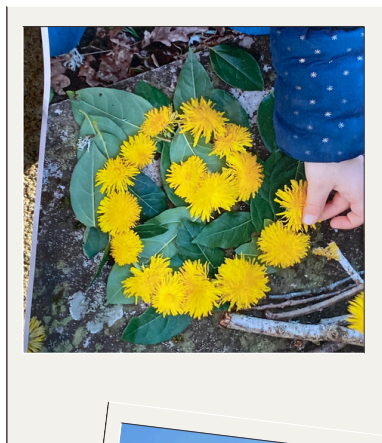
Une exposition photo nature à l'école

Le 3 juillet, l'école primaire a accueilli une exposition de photographies sur le thème de la nature, réalisée par les élèves. À travers leurs clichés, les enfants ont partagé leur regard sur leur environnement, mettant en lumière la beauté de la nature qui les entoure et leur sens de l'observation.

Cette exposition a été l'occasion pour les familles, les habitants et les visiteurs de découvrir le travail réalisé par les élèves tout au long de l'année. Les photographies présentées ont témoigné de leur curiosité, de leur créativité et de leur intérêt pour la préservation de leur cadre de vie.

À cette occasion, les enfants ont également partagé leurs idées pour l'aménagement de l'Aubrou, un espace qu'ils apprécient particulièrement et qu'ils souhaitent contribuer à améliorer. Parmi leurs propositions : l'installation de poubelles, la réparation des tables existantes ainsi que la création d'un espace de jeux. La municipalité a pris en compte ces suggestions et étudiera leur mise en œuvre afin de poursuivre l'amélioration de cet espace, au plus près des attentes des jeunes habitants.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif offert, permettant aux familles, aux enseignants, aux élèves et aux habitants de partager un agréable moment avant les vacances d'été.



Véronique Védrine



La municipalité remercie les élèves et l'équipe enseignante pour cette belle initiative, qui illustre l'importance de sensibiliser les plus jeunes à leur environnement et de les associer à la vie de la commune.

Première adjointe en charge des domaines de l'éducation, des affaires sociales et des relations intercommunales.



La Forge fête ses deux ans avec un barbecue convivial

À l'occasion du deuxième anniversaire de la reprise du restaurant La Forge, un barbecue festif a été organisé, réunissant habitants, clients et amis du restaurant autour d'un moment chaleureux et convivial.

Cette soirée a été l'occasion de célébrer les deux années d'activité de La Forge, lieu apprécié de la commune, et de remercier toutes les personnes qui contribuent à faire vivre ce commerce de proximité.

Autour d'un repas partagé et dans une ambiance détendue, chacun a pu profiter de ce moment de rencontre et d'échange. Ces animations participent pleinement à la vie du village en favorisant les liens entre habitants et en mettant en valeur les commerces locaux.

La municipalité adresse ses félicitations aux nouveaux exploitants pour ces deux premières années et les remercie pour leur engagement dans la dynamique de la commune.



Évelynne Guilmon



Avec Angélique, Cedric et leur équipe, un nouveau dynamisme au cœur de notre village et un retour de la convivialité ! Encore de beaux moments en perspective ! Bravo !





Canicule : la commune reste à votre écoute

Lors des périodes de fortes chaleurs, la commune reste mobilisée et attentive au bien-être de l'ensemble de ses habitants.

Dans le cadre du plan canicule, la mairie tient à jour un registre des personnes vulnérables afin de pouvoir prendre contact avec les personnes inscrites en cas de déclenchement du dispositif et de s'assurer de leur situation.

Ce registre concerne notamment :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes isolées ou particulièrement fragiles.

Toutefois, face aux épisodes de fortes chaleurs, chacun est concerné et peut être amené à avoir besoin d'aide ou d'attention. La solidarité entre habitants reste essentielle : prendre des nouvelles de ses voisins, de ses proches ou des personnes seules permet de prévenir les situations difficiles.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre, ou inscrire un proche avec son accord, peuvent contacter la mairie. Un formulaire papier est également disponible en mairie pour les personnes ne disposant pas d'un accès à Internet.

La commune remercie chacun pour sa vigilance et son esprit de solidarité afin que ces périodes de chaleur soient vécues dans les meilleures conditions possibles.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Mairie : 02 48 60 03 32



L'entretien des terrains en friche : un devoir pour préserver la qualité de vie

Alors que l'été touche à sa fin, la commune rappelle à chacun l'importance de l'entretien régulier des terrains privés, notamment des parcelles laissées en friche. Un terrain non entretenu peut rapidement devenir source de nuisances pour le voisinage et nuire à la qualité du cadre de vie de tous les habitants.

Conformément à la réglementation en vigueur, les propriétaires et occupants de terrains sont tenus de veiller à leur entretien afin d'éviter la prolifération des herbes hautes, des broussailles ou des végétations susceptibles de favoriser la présence de nuisibles, de créer des risques d'incendie ou de dégrader l'environnement proche.

Il est notamment demandé de procéder régulièrement au débroussaillage, à la taille des végétaux envahissants et à l'élimination des déchets verts accumulés. Une attention particulière doit également être portée aux abords des habitations, des voies publiques et des propriétés voisines afin de limiter toute gêne occasionnée.

Au-delà du respect des obligations réglementaires, l'entretien des terrains participe à l'embellissement de la commune et contribue au bien-être de l'ensemble des habitants. Un espace propre et entretenu permet de préserver un environnement agréable et de maintenir de bonnes relations entre voisins.

La municipalité remercie les propriétaires et les habitants pour leur vigilance et leur engagement dans la préservation du cadre de vie communal.



L'embellissement et la convivialité de la Commune se fait avant tout par le biais de ses habitants ! Tous ensemble, nous pouvons faire de Saint-Hilaire, une petite ville qui n'aura rien à envier à une grande !.

Quatrième Adjoint en charge du patrimoine communal et du personnel



Assemblée du Plaix

21 et 22 août 2026 au Château du Plaix

Les 21 et 22 août, le Château du Plaix a vibré au rythme des traditions locales à l'occasion de l'Assemblée du Plaix.

Dès le vendredi soir, un bal trad' a réuni le public autour des musiques et des danses d'ici. Le lendemain, le domaine s'est animé au fil des contes, des chants, des jeux, des marionnettes et des visites du musée, dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse.

Les Thiaulins de Lignièrès ont également fait revivre la figure de George Sand, évoquant les liens profonds qui unissent l'écrivaine à cette terre qu'elle aimait tant.

Deux jours où le patrimoine ne s'est pas seulement raconté : il s'est vécu, en musique, en paroles et en partage. Une belle façon de faire résonner, encore et toujours, la mémoire vivante de notre territoire.



Un concert exceptionnel à Saint-Hilaire-en-Lignièrès

23 août 2026 à l'Église

La famille Guillery — Natacha, Ambre et Lionel — accompagnée de leurs 18 amis musiciens, nous a offert un merveilleux concert en l'église de Saint-Hilaire-en-Lignièrès, devant plus de 140 personnes.

Au programme : de magnifiques œuvres classiques, mais aussi des musiques de dessins animés, interprétées avec talent et passion.

Un immense merci à tous les musiciens pour ce magnifique moment de partage musical, à la fois chaleureux, émouvant et inoubliable !





Les Maîtres sonneurs en chemin

3 octobre à 17 heures

Château du Plaix

Entre conte et musique, ce spectacle-rencontre fait vibrer les vieilles à roue, la cornemuse et la harpe au fil du roman Les Maîtres Sonneurs. Tradition populaire, échos au répertoire de Chopin et envolées poétiques tissent un voyage sonore, sensible, narratif et profondément intemporel.



Fête de la Saint-Blaise

30 janvier 2027

Église et Salle des Fêtes

L'Amicale Saint-Vincent Saint-Blaise organise la Fête des céréaliers à l'occasion de la Saint-Blaise. Une messe sera célébrée à 10 h 30, avant un repas à 20 h et une soirée dansante.

Une belle occasion de se retrouver autour de cette tradition locale.



Grande Semaine d'Endurance

9 au 11 octobre

Pôle du Cheval et de l'âne

Depuis trois ans, nous accueillons les finales nationales d'endurance de la Société Hippique Française. Sur les chemins berrichons, jeunes chevaux et cavaliers conjuguent performance, complicité et respect de l'animal. Un rendez-vous sportif qui met à l'honneur notre territoire, ses paysages et les chemins qui relient les communes.



Atelier danses traditionnelles

A partir du 17 septembre

Salle des Fêtes de Saint-Hilaire

Reprise le 17 septembre 2026 à la salle des fêtes, de 20h30 à 22h30, un jeudi sur deux.

Découvrez les danses traditionnelles du Berry, de la Corrèze et d'ailleurs, dans une ambiance conviviale.

Animation : Anne-Florence Mabillot et les musiciens de La Ribote.

Participation : 10 € pour la saison.



Fête de la Saint-Vincent

10 octobre

Salle des Fêtes de Saint-Hilaire

À l'occasion des fêtes des vignerons, l'Amicale Saint-Vincent Saint-Blaise vous invite à son traditionnel Bal de Saint-Vincent.

Dès 20 h : repas, puis soirée dansante animée par l'orchestre Dominique et Stéphanie Floquet. Un moment festif et convivial à partager en musique ! Venez nombreux !



Club Joie de Vivre

A partir du 1er septembre

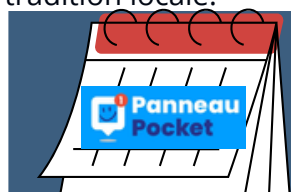
Salle des Fêtes de Saint-Hilaire

Le Club Joie de Vivre vous accueille tous les mardis après-midi, de 14h à 18h, à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-en-Lignières.

Au programme : jeux de société, goûters, anniversaires, sorties et moments de convivialité.

Ouvert à toutes et tous. Cotisation annuelle : 15 €.

Contact : Mme Saint-Just Michelle – 07 86 82 10 79.



*Tous les évènements sont à retrouver sur Panneau pocket.
Vous souhaitez faire publier un évènement ?
Envoyez les éléments à mairie@saint-hilaire-en-lignieres.fr*

Un astronaute à St Hilaire !



Non, vous ne rêvez pas ! C'est bien Thomas Pesquet qui apparaît sur cette photo avec Chantal LEPAIN et Véronique VÉDRINE. Nous ne nous attendions évidemment pas à voir un astronaute de renommée internationale dans notre petit village.

Comme quoi, même Saint-Hilaire-en-Lignières peut viser les étoiles !

Comptes-rendus conseils municipaux

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site internet www.saint-hilaire-en-lignieres.fr, rubrique "Commune / Conseil municipal / Comptes rendus et délibérations".



Scannez le QR code pour les consulter ↗

Mairie de St Hilaire-en-Lignières



10 rue de Bornéis



02 48 60 03 32



mairie@st-hilaire-en-lignieres.fr



www.saint-hilaire-en-lignieres.fr



Lundi, mardi et jeudi :
9h00-12h30/13h00-16h30
Mercredi et vendredi : 9h00-12h30
Samedi : 10h-12h



www.facebook.com/sainthilaireenlignieres



Scannez le QR code pour retrouver toutes les coordonnées ↗